



BULLETIN D'Information n°4

Le 23 mars 2021

Chers résidents, chères familles,

A partir du samedi 27 mars 2021, les résidents et les familles pourront enfin se rencontrer dans les chambres.

Depuis un peu plus d'un an, tout le personnel s'est engagé dans la lutte contre l'épidémie de la COVID-19 au sein de l'établissement.

Le résultat : aucun résident n'a été contaminé.

Les gestes barrières maîtrisés par les professionnels, les visites contrôlées par les professionnels ont permis ce résultat pour protéger les résidents alors que certains professionnels ont été contaminés.

Dès le 27 mars, les portes de l'EHPAD seront ouvertes aux familles mais sachez que les professionnels et les résidents bien qu'ils soient tous heureux de la levée de cet isolement, restent inquiets quant à la propagation du virus qui est très active sur notre territoire et qui génère des confinements locaux.

Si nous venons à découvrir qu'un de nos résidents est contaminé par la COVID-19 suite aux visites en chambre des familles et des proches nous serons contraints de fermer à nouveau l'établissement et de mettre en isolement les résidents. Si aujourd'hui le virus devait entrer dans l'établissement, il le sera certainement par un des proches des résidents qui n'aura pas respecté les gestes barrières.

Nous rappelons que ce sont les lieux clos qui favorisent la propagation du virus et le non-respect des gestes barrières dans les chambres entraînera un risque majeur pour tous les résidents.

Nous avons cherché à trouver un moyen pour fluidifier les visites et identifier qui viendrait rendre visite aux résidents. Malheureusement, le site 1001 rendez vous ne permet pas, pour raison de confidentialité, de poursuivre la prise de rendez vous dès que les visites sont libres dans les chambres des résidents.

Nous rappelons que les visites auront lieu tous les jours de 14h à 17h30.

Aussi je compte sur vous tous pour :

- Vous inscrire sur le registre à l'entrée de l'établissement
- Respecter les gestes barrières : lavage des mains au gel hydroalcoolique et port du masque chirurgical obligatoires. **Pour tout manquement la personne se verra interdite de visites dans la chambre du résident.**
- Vous organiser au sein de vos familles pour planifier vos visites afin d'éviter un afflux de personnes et que vous attendiez dehors. Nous rappelons que nous n'avons pas à gérer les mésententes familiales qui doivent rester hors de notre établissement.
- Seules 2 personnes sont autorisées à entrer dans la chambre du résident. S'il fait beau, vous pourrez avec accord du personnel promener votre proche sur la terrasse de l'EHPAD.
- Les portes des chambres devront rester obligatoirement ouvertes afin que le personnel puisse contrôler que les gestes barrières soient respectés.



BULLETIN D'Information n°4

Nous comptons sur vous tous, résidents, familles, professionnels pour poursuivre la lutte que nous menons depuis plus d'un an contre cette pandémie liée à la COVID-19.

Et nous souhaitons tous poursuivre la protection de nos résidents contre la COVID-19.

La direction

